



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 24030

Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le déploiement de l'énergie solaire en France, et plus précisément dans le Val d'Oise. En début d'année 2013 a été annoncé le dispositif de soutien pour le photovoltaïque. Il prévoit une cible de nouveaux projets de 1 000 MW par an pour les prochaines années, dont 200 MW pour le résidentiel et les petites toitures. Il souhaite connaître le nombre de particuliers qui, dans ce département, ont équipé leur habitat de panneaux photovoltaïques, le nombre de panneaux installés et la quantité d'électricité qu'ils ont produit.

Texte de la réponse

Le service statistique du ministère du développement durable publie un tableau de bord trimestriel éolien-PV qui donne lieu à la mise en ligne de tableaux de données à la maille régionale et départementale accessible en ligne. La publication prévisionnelle pour le troisième trimestre 2014 fait état de 861 installations photovoltaïques dans le Val d'Oise, représentant une puissance installée de 4.2 MW. 705 de ces installations sont de taille inférieure à 3 kW (soit des surfaces inférieures à 30m²) qui représentent 1.7 MW de puissance installée. Le productible électrique correspondant peut être estimé à 4 200 MWh par an pour l'ensemble des installations dont 1 700 MWh par an pour les installations de moins de 3 kW.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24030

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4045

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10845